

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

CHRONIQUE DIOCÉSAINNE :

visites du gouverneur-général aux institutions religieuses ; la révérende mère St-Louis, sa mort, ses obsèques ; lettre d'un mé-tis Montagnais à Mgr Clut ; mort de Mgr A.-M. Blanchet, évêque titulaire d'Ibora.—DIOCÈSE DE ST-HYACINTHE : changements ecclésiastiques.—MORT DE S. ÉM. LE CARDINAL LOUIS JACOBINI.—NOTE DU CARDINAL



SOMMAIRE

JACOBINI AU NONCE A MUNICH. — LA NOTE DU CARDINAL JACOBINI ET LA PRESSE FRANÇAISE ; extraits de la *République française*, du *Temps*, de la *Paix*, du *Journal des Débats*, du *Gaulois*, de l'*Autorité*, du *Pays*, du *Nouvelliste de Lyon*. — PROGRÈS DE LA FOI EN 1886, DANS LES PAYS SÉPARÉS DE L'ÉGLISE. — LA COIFFE BLANCHE. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † FLOUAT D-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	6	MARS	— Collège de Joliette.
MARDI,	8	“	— Sainte-Famille de Boucherville.
JEUDI,	10	“	— Saint-Louis de Terrebonne.
SAMEDI,	12	“	— Saint-Patrice à Montréal.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	6	MARS	— Deuxième dim. du carême. 2 ^e cl., sem., ornements violets. <i>On annonce la solennité de saint Thomas d'Aquin.</i>
Lundi,	7	“	— St Thomas d'Aquin, C. D., d., ornements blancs.
Mardi,	8	“	— Saint Jean de Dieu, C. d., ornements blancs.
Mercredi,	9	“	— Sainte Françoise, Vve, doub., ornements blancs.
Jeudi,	10	“	— 40 Martyrs, sem., ornements rouges.
Vendredi,	11	“	— Du S. Suaire, d. maj., ornements rouges.
Samedi,	12	“	— St Grég. I., P. D., d., ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.— *Dimanche 6*, confirmation à la messe de 7½ heures.

Lundi 7, messe de Mgr l'archevêque, à 7½ heures, pour les écoles du quartier, à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin.

Les saintes reliques seront exposées jusqu'à jeudi soir inclusivement.

Dimanche 6.— Solennité de Sainte Cunégonde,

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

VISITES DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL AUX INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

Son Excellence le gouverneur-général et lady Landsdowne, pendant leur dernier séjour à Montréal, ont visité plusieurs de nos institutions religieuses.

Mercredi, le 23, ils sont allés visiter le couvent du Sacré-Cœur, au Sault-au-Lacolle. La révérende mère supérieure, entourée des autres religieuses, fit les honneurs de la maison aux distingués visiteurs, qui manifestèrent leur admiration pour l'ordre parfait et l'arrangement à la fois simple et élégant qu'ils avaient sous les yeux. Jeudi, à une heure de l'après-midi, le gouverneur et lady Landsdowne se rendirent à l'Hôtel-Dieu, où ils furent reçus par Monseigneur l'archevêque de Montréal, accompagné des chapelains de la maison. La révérende sœur assistante remplaçait la révérende mère supérieure, qui était, à ce moment, sur son lit de mort. Lord Landsdowne et la marquise visitèrent les salles, examinant tout avec soin et s'arrêtant à maintes reprises pour adresser la parole aux malades. Ils allèrent à l'infirmerie des sœurs, et y virent la révérende mère supérieure qui eut assez de force pour les remercier de l'honneur qu'ils faisaient à son établissement. Apprenant que dans une des chambres se trouvait un frère des Ecoles chrétiennes qui était malade, le gouverneur alla lui serrer la main. De son côté la marquise parut prendre le plus grand intérêt à tout ce qu'elle voyait.

En sortant de l'Hôtel-Dieu le gouverneur et lady Landsdowne allèrent au collège Sainte-Marie. Ils y furent reçus par le recteur, le révérend père Turgeon qui, en présentant à Son Excellence le personnel du collège, lui adressa quelques paroles dans lesquelles il fit une délicate allusion à la protection que les jésuites, chassés de France, ont reçue en Angleterre de la part de la reine. Le gouverneur parcourut ensuite les différents appartements du collège, visita l'église, et fut enfin conduit dans la salle académique, où une adresse lui fut présentée par les élèves qui offrirent en même temps de beaux bouquets à la marquise, avec des vers appropriés à la circonstance. Son Excellence répondit en français et fit l'éloge de l'éducation donnée par les révérends pères jésuites. Nombre de personnes distinguées assistaient à cette cérémonie dont l'éclat fut encore rehaussé par la musique et le chant que les élèves exécutèrent avec beaucoup de succès.

Samedi, enfin, Leurs Excellences allèrent chez les sœurs grises, rue Guy, où elles trouvèrent pour les recevoir, Nos Seigneurs les archevêques de Montréal et de Saint-Boniface, et les évêques des Trois-Rivières et d'Arindèle. Comme à l'Hôtel-Dieu le gouverneur et la marquise voulurent visiter la maison dans tous ses détails, de la cour au grenier, se faisant montrer et expliquer tout ce qui concerne l'administration de cette vaste institution. Ils parurent s'intéresser particulièrement aux pauvres vieux malades, et sur tou

aux vieilles infirmes et aux malheureux enfants trouvés. Lord Landsdowne répondit avec beaucoup de tact et d'esprit à l'adresse qui lui fut présentée par ces enfants et il fit un bel éloge des sœurs de Charité et de leurs services. Dans le cours de la conversation il parla de la révérende mère supérieure, absente en ce moment, et qu'il a rencontrée au Nord-Ouest, l'année dernière.

Dans ces différentes visites le gouverneur et lady Landsdowne ont montré, à l'égard de notre nationalité et de notre religion, un intérêt bien propre à leur concilier l'estime de notre population et il se sont fait admirer pour leur esprit pratique et éclairé, leur affabilité et leurs manières simples et gracieuses.

Les sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal viennent d'être cruellement frappées par la mort de leur supérieure la révérende mère St Louis Iberchi, née Elizabeth Beauchamp, le 24 février dernier, à 8½ heures du soir.

Elizabeth Beauchamp naquit à Verchères en 1842 et fit ses études au couvent des sœurs des SS. NN. de Jésus-Marie à Hocelaga. Ses études brillamment terminées, Elizabeth Beauchamp entra dans la communauté de l'Hôtel-Dieu, où elle fit son noviciat et sa profession religieuse.

Quelques années plus tard la sœur St-Louis était envoyée à Chatham pour y prendre part à la fondation d'un Hôtel-Dieu. Elle y fut nommée économe et, dans ce poste difficile, elle fit preuve d'une profonde connaissance des affaires et put, grâce à sa grande intelligence et à son dévouement absolu, surmonter les difficultés inhérentes à toute œuvre qui commence. Elle resta huit années à Chatham, puis fut rappelée à Montréal où elle remplit la charge de dépositaire jusqu'à l'époque où elle fut élue supérieure, au mois de septembre 1881 ; elle fut réélue après son premier terme triennal.

C'est dans cette importante charge et lorsqu'elle n'avait plus que quelques mois à l'exercer, que la mort est venue la frapper sans la surprendre. Malgré les cruelles souffrances de sa maladie, une phthisie pulmonaire, la mère St-Louis a toujours accompli les devoirs multiples de sa charge et a réglé toutes les affaires de la communauté jusqu'au moment où elle devait cesser d'être supérieure.

La révérende mère St-Louis est la première supérieure qui soit morte en l'exercice depuis la révérende mère de Céleron décédée en 1809. Elle était âgée de 45 ans, dont 25 ans et 25 jours de religion.

A toutes les vertus qui ont toujours distingué les saintes filles de St-Joseph, la mère St-Louis joignait une grande connaissance des affaires, une intelligence très développée et un réel talent d'écrivain ; et toutes ces qualités ne furent pas de trop pour lui faire surmonter les difficultés si nombreuses qui se rencontrèrent pendant qu'elle fut supérieure. La révérende mère St-Louis fut de tous points une femme remarquable.

Les obsèques ont eu lieu mardi matin dans l'église de l'Hôtel-Dieu. Le service a été chanté par Mgr Clut, évêque d'Arindèle, ayant pour prêtre assistant M. Toupin, pour diacres d'honneur MM. Racicot et A. Thibault.

Mgr l'archevêque de Montréal, assisté de M. Colin, supérieur du séminaire et du R. P. Hudon, supérieur des Jésuites, a prononcé l'absoute.

Sa Grandeur Mgr Clut, veut bien nous communiquer la lettre d'un Métis montagnais qu'il vient de recevoir :

A mon vieux Père, le Grand-Priant, (l'Evêque) Isidore Clut.
Ile Original, le 10 décembre 1886.

Mon Père,

Je vais t'écrire un peu. Depuis que tu es reparti en barque, bien souvent j'ai pensé à toi et j'ai prié pour toi ; toi aussi, je suppose, tu pries pour moi. Nous reverrons-nous peut-être sur cette terre, ou ne nous reverrons-nous pas ? Nous n'en savons rien. Dieu seul le sait. Lorsque tu demeurais dans ce pays-ci, tu sais que je t'aimais ; si je ne te revois plus sur cette terre, ce ne sera pas ta faute, car nous savons que tu nous aimes assez pour revenir, si ta santé le permet. Eh bien ! si nous ne nous revoions pas sur cette terre, j'espère que Dieu voudra nous prendre en pitié et faire que nous nous revoyions dans l'autre terre (le ciel) ; alors de même que sur cette terre nous nous donnions des preuves d'affection, dans l'autre terre nous sentirons bien mieux l'affection mutuelle de nos cœurs.

Je veux encore te dire quelque chose : cette automne, deux de mes parents sont morts : c'est d'abord celui qui s'appelait Paul, et qui était le frère cadet de mon beau frère Annodi, tu t'en souviens ? Ensuite c'est ma belle-sœur que tu as vue malade ; elle aussi est morte.

Quant à moi, à ma femme et à mes enfants, nous sommes encore en bonne santé. Je n'ai pas eu de nouvelles de mes enfants qui demeurent là où l'eau fait des *plis* (c'-à-d. à l'école du Rapide, *missi n Providence*.) Depuis déjà longtemps que tu m'as écrit de là toi-même, je n'en ai plus eu de nouvelles.

Encore une nouvelle : Au fort d'ici (Fort Résolution, Grand-Lac-des-Esclaves) ce par quoi l'on vit, il n'y en a pas beaucoup (c'-à-d. il n'y a pas beaucoup de vivres) parce que je n'ai pu mettre beaucoup de poisson à la *pente* en automne et qu'il n'y a point de caribous.

Je n'ai plus de nouvelles à te raconter. Je t'écris pour ne pas t'oublier et pour que tu ne m'oublies pas. Mon Père, si par cas, tu reparais encore dans ce pays-ci, tu feras beaucoup d'heureux. Quant à moi, vivant encore, si je te revois, ce sera de bon cœur que je te reverrai.

C'est assez, je te touche la main (c'-à-d. je te fais mes compliments). Ma femme aussi me prie de te dire qu'elle te touche la

main. Prie pour moi, je prie pour toi : si le bon Dieu me prend en pitié, qu'il se serve de mes prières (c'-à-d. qu'il les exauce et te guérisse) !

Ce sont les paroles de Michel Mandeville, ton enfant qui t'aime tu t'en souviens, n'est-ce pas !

Mgr Auguste-Magloire Blanchet, frère de Mgr François-Norbert Blanchet, premier archevêque d'Orégon City, qui vient de mourir âgé de 90 ans, était né à Saint-Pierre, rivière-du-sud, le 22 avril 1797.

Après avoir fait ses études à Québec, où il se trouva le compagnon de Mgr Bourget, il fut ordonné prêtre le 3 juin 1821, et placé comme vicaire à Saint-Gervais. En 1822, M. A.-M. Blanchet alla comme missionnaire aux îles de la Madeleine, et en 1826, curé de Saint-Luc qui comprenait alors Saint-Jean Dorchester. En 1828, il devint curé de Saint-Pierre du Portage, aujourd'hui l'Assomption. En 1830 il passa à la cure de Saint-Charles et Saint-Marc, il y était encore le 25 novembre 1837, quand eut lieu la bataille de Saint-Charles où furent défaits les patriotes par un détachement de troupes anglaises venant de Chambly. Fait prisonnier à la suite de ce combat, il ne resta que peu de temps en prison, car il n'y avait pas de charges sérieuses contre lui, et, en 1838, il succéda à son frère comme curé des Cèdres, où il fonda un couvent.

Mgr Bourget l'ayant appelé à faire partie de son chapitre, il fut installé comme chanoine à la cathédrale de Montréal, le 20 décembre 1843. Le 27 septembre 1846, dans la même cathédrale, il fut sacré comme évêque de Walla-Walla par Mgr Bourget, assisté de Mgr Gaulin, évêque de Kingston, et de Mgr Prince, évêque de Martiaropolis.

En 1850 il fut fait évêque de Nesqually, O. Deux ans plus tard, il appela les sœurs de la Providence pour fonder une maison dans son diocèse. Cinq religieuses se rendirent à son appel ; mais à leur arrivée, elles trouvèrent de si grands changements dans ce pays par suite de l'immigration des catholiques vers la Californie, qu'elles jugèrent que leur établissement n'était pas encore possible dans l'Orégon.

Mgr A.-M. Blanchet demeura évêque de Nesqually jusqu'en 1879 ; à cette époque il donna sa démission et fut nommé évêque titulaire d'Ibora.

C'est le 25 février dernier que Mgr A. Blanchet s'est éteint au fort Vancouver dans une maison des sœurs de la Providence, qui comptent aujourd'hui dans le diocèse de Nesqually où elles avaient pu s'établir en 1852, plusieurs établissements : au fort Vancouver, à Walla-Walla, à Tulalip, à Colville, à Seattle, à Yakirna, Cowlitz et Olimpia.

Monsieur Augustin-Magloire Blanchet, évêque T. d'Ibora, décédé à Vancouver, le 25 février 1887, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre
Chancelier.

Diocèse de Saint-Hyacinthe.—Voici les changements qui viennent d'être faits dans le diocèse de Saint-Hyacinthe :

M. J. Bachand est transféré du vicariat de Saint-Mathias à celui de Saint-Damase ; M. P.-A. Saint-Pierre, du vicariat de Saint-Charles à celui de Belœil ; M. J.-A. Labelle est nommé au vicariat de Saint-Charles ; M. F.-A. l'Heureux, vicaire à Saint-Damase, passe dans le diocèse de Springfield, Etats-Unis, où il est nommé au vicariat de Ware.

Mort de Son Éminence le cardinal Louis Jacobini.

Une dépêche de Rome annonce la mort en cette ville, le 28 février, du cardinal Louis Jacobini.

Louis Jacobini naquit à Genzano (E. R.), le 6 janvier 1830 ; il fut créé cardinal, le 19 septembre 1879, du titre de *Sainte-Marie della Vittoria*. Son Éminence était secrétaire d'Etat, administrateur des biens du Saint-Siège, préfet de la sacrée congrégation Lauréane.

Note de S. Em. le cardinal Jacobini au Nonce de Munich.

Nous donnons, d'après le *Moniteur de Rome*, le texte de la note que S. Em. le cardinal Jacobini a adressée le 21 janvier 1887, à Mgr di Pietro, nonce à Munich. Cette note répond à une lettre de M. le baron de Franckenstein, chef du parti catholique bavarois et un des *leaders* du centre au Reichstag, sur la question du septennat.

Ce document, dès qu'il a été connu, a causé une vive sensation ; et il n'en pouvait être autrement car on comprenait l'influence qu'il devait avoir sur les élections, et par contre sur le rejet ou l'adoption du septennat.

Des dépêches de Berlin nous ont fait connaître que le prince de Bismark avait une majorité suffisante pour faire adopter le projet du septennat ; la note du cardinal Jacobini, en ralliant plusieurs membres du centre à ce projet, peut être considérée comme la cause de ce résultat.

Voici cette note :

“ J'ai reçu votre lettre du... à la quelle vous avez joint l'écrit

du baron de Franckenstein. Je n'ai pas l'intention d'examiner les raisons que le baron met en avant pour justifier l'attitude prise par le centre quand il s'est agi de voter sur le projet de loi relatif au septennat ; mais je crois qu'il est très urgent et qu'il importe beaucoup d'appeler l'attention sur l'autre partie de son écrit.

“ Dans cette partie, l'auteur exprime le désir de savoir si le Saint-Siège estime que l'existence du centre au sein du Reichstag n'est plus nécessaire : dans ce cas, le baron et la majorité de ses collègues renonceraient à demander le renouvellement de leur mandat. Il ajoute que, ainsi qu'il l'a déjà dit, en 1880, il est impossible au centre de prêter obéissance à des lois qui n'ont pas un caractère ecclésiastique et qui sont en contradiction avec les droits de l'Eglise.

“ Vous, Monseigneur, vous commencerez par assurer M. le baron de Franckenstein que le Saint-Siège ne cesse pas de reconnaître les services que le centre et ses chefs ont rendus en défendant la cause des catholiques. Vous lui soumettez, par conséquent, au nom du Saint-Père, les observations suivantes : La tâche qui s'est imposée aux catholiques de défendre leurs intérêts religieux ne peut pas encore être considérée comme terminée. Il faut se rendre compte que, dans l'accomplissement de cette tâche, il y a à remplir, d'une part, des devoirs absolus et durables et, d'autre part, des devoirs hypothétiques et passagers.

“ Ce qui doit actuellement dominer et inspirer toute l'action des catholiques au Reichstag, c'est le souci d'arriver à l'abolition complète des lois de combat, de défendre l'interprétation juste des nouvelles lois et d'en surveiller l'exécution. Il faut se dire en outre que, dans une nation où plusieurs religions vivent côte à côte et où le protestantisme est reconnu comme religion d'Etat, il peut se produire des incidents qui donnent naissance à des conflits entre ces diverses religions ; dans ces conflits, les catholiques peuvent être appelés à défendre leurs opinions par les moyens que la loi met à leur disposition ou à mettre leur influence en jeu par des moyens doux et pacifiques, dans le but d'améliorer leur situation.

“ Vous ne manquerez pas non plus de faire ressortir ce point, qu'un parti parlementaire catholique qui ne reste pas indifférent en présence de la situation intenable faite à l'auguste chef de l'Eglise peut saisir des occasions favorables pour exprimer les vœux que forment ses concitoyens catholiques en faveur du pape, et pour réaliser ces vœux.

“ On a toujours accordé pleine et entière liberté d'action au centre en tant que parti politique.

“ Mais du moment qu'il s'agit des intérêts de l'Eglise, il n'est pas possible de permettre au centre de les défendre par les voies et moyens qu'il choisirait suivant ses propres inspirations.

“ Si le Saint-Père a cru devoir exprimer au centre ses vœux re-

latifs au septennat, il faut l'attribuer à ce fait que la question du septennat est liée à d'autres questions qui ont une importance religieuse et morale. Tout d'abord, il y avait des raisons sérieuses de croire que la question de révision définitive des lois de mai aurait été prise en très grande considération par le gouvernement et qu'elle aurait fait un grand pas vers sa solution, si le gouvernement avait été satisfait par l'attitude prise par le centre quand il s'est agi de se prononcer sur le septennat. Le Saint-Siège aurait alors travaillé subsidiairement et par l'intermédiaire du centre au maintien de la paix. Il aurait ainsi obligé le gouvernement de Berlin et l'aurait amené à des sentiments favorables et bienveillants pour les catholiques.

“ Enfin, en donnant ses conseils relatifs à la question du septennat, le Saint-Siège a voulu saisir une nouvelle occasion d'être agréable à l'empereur d'Allemagne et au prince de Bismark. D'autre part, et en se mettant au point de vue de ses propres intérêts qui sont identiques avec les intérêts des catholiques, le Saint-Siège ne pouvait laisser échapper l'occasion de se concilier les sentiments bienveillants du puissant empire l'Allemagne, en vue d'améliorer la situation future.

“ Toutes ces considérations qui, dans la pensée du Saint-Père, s'appliquent aux questions morales et religieuses se rattachant à la question du septennat, ont déterminé le Saint-Père à faire connaître ses vœux au centre.

“ Vous voudrez bien communiquer au baron de Franckenstein la présente lettre, qui exprime, comme les précédentes, les vœux augustes de Sa Sainteté, et le charger de la porter à la connaissance des membres du centre. ”

La note du cardinal Jacobini et la presse française.

On écrit de Paris :

“ La lettre de S. Em. le cardinal Jacobini à Mgr di Pietro sur le centre et le septennat allemand a fait une impression de soulagement et de paix. Dans les sphères officielles et diplomatiques, la satisfaction est des plus vives. Ce document est considéré comme ôtant le dernier obstacle au maintien de la paix. Notre gouvernement était informé, en effet, que le chancelier était décidé à faire la guerre, si le septennat n'était pas voté. La lettre du pape est donc regardée comme une sorte de médiation plus grave et plus féconde que celle qui avait apaisé le conflit entre l'Espagne et l'Allemagne. Les journaux républicains sérieux, qui reflètent la pensée des ministres, expriment hautement cette satisfaction. D'autres journaux gardent le silence ou s'étonnent du langage du Vatican, mais ces organes semblent ne rien comprendre au document pontifical. ”

— La République Française parlant de la lettre du cardinal-se-

crétaire d'État au nonce de Munich, dit que " grâce à sa patience, à son habileté et à sa modération, Léon XIII arrive à changer la situation de la papauté dans le monde. A l'étranger, on croit que le pape est toujours prisonnier, mais pour ceux qui savent aller au fond des choses, le pape est le chef infailible, indiscuté des catholiques dans l'univers et possède une autorité plus grande que jamais. Si cette autorité ne sert pas à rouvrir un concile et à faire des définitions doctrinales, elle sert à reconquérir dans les affaires humaines l'influence que pour un moment on croyait diminuée."

Ce journal croit que l'Italie doit bien méditer ce document et surtout le passage où il est parlé de la situation du pontificat. Elle termine l'article en disant :

" Le pape, dépourvu de son domaine temporel, apparaît comme un des principaux moteurs de la diplomatie étrangère et, en outre, de la conduite intérieure des gouvernements. C'est le moment de demander à ceux qui ont déclaré que le catholicisme est une puissance déchue ou une quantité négligeable, ce qu'ils pensent de l'avenir réservé au chef des catholiques."

— La lettre du cardinal Jacobini suggère au *Temps* un important article dont nous détachons ce qui suit :

" Pour notre part, nous n'avons rien à regretter de tout ce qui peut rendre plus facile et plus assurée l'adoption par le futur Reichstag du septennat militaire, puisque M. de Bismarck et M. de Moltke ont répété à l'envi que le vote de cette mesure rendrait la paix certaine. Aussi bien nous désintéressons nous absolument de cette action du pape, en tant qu'elle s'adresse à l'Allemagne. Mais elle a un intérêt plus général ; elle ouvre sur le présent et sur l'avenir des jours tout nouveaux. La papauté, qu'on croyait n'être plus qu'une puissance métaphysique, apparaît tout d'un coup comme un facteur puissant dans les luttes politiques de chaque pays. Ce qui se passe aujourd'hui fait inévitablement songer à ce qui pourrait se passer dans d'autres circonstances et dans d'autres pays ; et cela ne peut laisser personne indifférent.

" L'acte de Léon XIII devient d'autant plus significatif qu'il n'est pas l'effet d'un aveugle fanatisme, mais le calcul d'une habile diplomatie. Privée du pouvoir temporel, la papauté a pris d'autant plus conscience de sa puissance presque sans limite qu'elle se jette dans les conflits des intérêts et des partis. Qu'on se représente bien de quel poids cette intervention peut être dans toutes les nations chrétiennes ! Toutes plus ou moins, sauf la Russie, sont divisées en fractions parlementaires rivales. Partout il y a lutte, au moment des consultations populaires, entre les représentants de principes ou d'intérêts opposés. Est-ce que le pape n'a pas réellement le moyen de donner la victoire à qui lui plaît, en jetant du même côté tout l'effort des âmes catholiques ? Etrange retour des choses humaines que, par le fait de la chute du pouvoir temporel d'une part, et l'avènement du régime représentatif

de l'autre, on puisse entrevoir la possibilité de ce rêve du moyen-âge, la papauté décidant en fait du gouvernement politique de presque toutes les nations ! On nous dira qu'en s'exerçant ainsi sans discrétion ni mesure, cette puissance morale, aujourd'hui presque absolue, s'userait bien vite. Nous le savons bien ; mais avant qu'elle fût usée, ce qui impliquerait la ruine du catholicisme, quels effets ne pourrait-elle pas produire, et comment pourrait-on y parer ?

“ En France, — car c'est toujours à la France que nous songeons, — tout le monde sait bien que les partis monarchiques, réduits à leur seule force politique, ne sont qu'une poussière sans résistance ni cohésion. Toute la force qui les fait agir et leur donne encore prise sur les masses leur vient du cléricalisme, avec lequel ils s'ingénient à identifier leur cause et leurs destinées. Se figure-t-on l'effet que produirait chez nous, au moment le plus critique des élections, une lettre du pape du même genre de celle qu'il a adressée aux catholiques allemands ? Actuellement il ne le peut pas ; nous sommes protégés contre lui par ce traité de paix qu'on appelle le concordat, que des aveugles et des étourdis attaquent chaque jour sans en comprendre l'importance politique. Par le concordat nous sommes à l'abri d'interventions semblables, car cette convention lie le pape encore plus que notre gouvernement. Mais supposez le concordat aboli, l'Eglise en guerre ouverte avec nos institutions, comme cela ne manquerait pas d'arriver avant trois mois ; croyez-vous que le pape se désintéresserait de nos élections républicaines et qu'il hésiterait à traiter en France avec le parti qui lui offrirait le plus de gages, comme il fait actuellement avec M. de Bismark ? S'il était nécessaire de convaincre les plus prévenus de l'intérêt suprême qu'il y a pour nous, dans l'Europe actuelle, à conserver le concordat, qui règle les rapports de la France avec le Saint-Siège, on avouera que la démonstration est éclatante et arrive à son heure.”

— Voici les passages les plus importants de l'article de la *Paix* que nous avons déjà signalé hier :

“ La politique de Léon XIII a porté ses fruits, surtout en Allemagne, où, peu à peu, la papauté a amené M. de Bismark à compter avec elle. Sans doute, le chancelier n'est pas allé tout à fait à Canossa ; mais, au moins, il a fait des pas très marqués dans le chemin qui y mène, notamment lorsqu'il a choisi le pape pour arbitre dans son différend avec l'Espagne au sujet des Carolines.

“ Aujourd'hui, événement plus considérable encore et plus significatif, M. de Bismark devient le protégé du Vatican, non plus pour le règlement d'un petit conflit international, mais pour une affaire intérieure d'une importance capitale et dont la solution intéresse le régime de l'empire allemand.

“ M. de Bismark vaincu dans sa lutte avec le Reichstag, c'est la substitution, en Allemagne, du régime parlementaire au régime

du pouvoir personnel, c'est toute une révolution dans les conditions du gouvernement de l'empire. Jamais aussi grosse partie, peut-être, n'a été jouée, à l'intérieur, par le chancelier. Léon XIII ne s'y est pas trompé et il a compris admirablement le parti qu'il pourrait tirer, au profit de l'Eglise, de cet état de choses.

“ En pareille occurrence, un pape moins fin politique que Léon XIII eût pu songer à affaiblir M. de Bismark et à venir, pour cela, en aide à son adversaire, M. de Windthorst. On eût trouvé cette conduite toute naturelle ; mais alors, au cas où le chancelier serait sorti vainqueur de la lutte et même au cas où il aurait été battu, c'était le renoncement à tout espoir de voir abroger les lois de mai, c'était la reprise certaine du *Kulturkampf*, c'était la guerre sans merci entre Berlin et Rome.

“ Léon XIII n'a pas voulu entrer dans cette voie dangereuse. Il a pensé qu'il arriverait plus sûrement à son but, qui est de rétablir l'Eglise d'Allemagne dans tous ses droits, en prêtant son concours à M. de Bismarck ou plutôt en le lui vendant, car il est très probable que la dépêche du cardinal Jacobini en faveur du septennat n'a pas été écrite sans que le Vatican ait reçu, au préalable, l'assurance que l'abrogation ou la quasi-abrogation des lois de mai serait le prix de l'immense service rendu.

“ Qu'importe à la papauté que l'Allemagne vive sous le régime parlementaire ou sous le régime du pouvoir personnel. Pour le chef de l'Eglise, les intérêts de l'Eglise dominent nécessairement toutes les autres considérations ! La liberté des peuples n'est pas ce dont Rome se préoccupe et elle ne pourrait guère s'en préoccuper, d'ailleurs, sans sortir de son domaine propre. C'est pourquoi nous ne sommes nullement surpris, pour notre part, que le pape ait sacrifié le chef du parti catholique allemand précisément pour mieux sauvegarder les intérêts catholiques.

“ Maintenant M. de Bismark, qu'il le veuille ou non, est le prisonnier du Vatican. Après le bon office que vient de lui rendre Léon XIII, toute attitude hostile envers le Saint-Siège lui est interdite. Ce n'est pas seulement la paix qui est signée entre Rome et Berlin, c'est une étroite alliance qui vient d'être conclue. Qui eût pensé, il y a quelques années, à une pareille chose ! Seulement, de quel œil l'Italie verra-t-elle ce rapprochement entre la papauté et l'empire allemand ? ”

— Voici l'article du *Journal des Débats* sur la lettre du cardinal Jacobini :

“ La lettre adressée par le cardinal Jacobini à Mgr di Pietro, nonce du pape en Bavière, est assurément un des documents les plus curieux qui soient, depuis longtemps, sortis du Vatican. Jamais, ou presque jamais, on n'avait vu la papauté intervenir aussi ouvertement dans une question de pure politique, réprimer d'une façon aussi nette les chefs d'un parti parlementaire, et donner avec autant de franchise des instructions en vue d'une lutte électorale.

“ Léon XIII estime que le centre catholique allemand n'a nullement accompli sa tâche, et ne doit pas disparaître. Il reste bien des questions législatives à régler. Les derniers débris des lois de mai subsistent encore. Les intérêts de l'Eglise catholique en Allemagne auront toujours besoin d'être défendus. Ce n'est pas tout. “ Un parti catholique parlementaire, pour peu qu'il soit touché de la situation intolérable du chef vénéré de l'Eglise, “ pourra saisir les bonnes occasions d'exprimer et de faire valoir “ les vœux formés par les catholiques en faveur du pape. ” En conseillant au centre de voter pour le septennat, “ le Saint-Siège “ avait voulu se rendre agréable à l'empereur d'Allemagne et au “ prince de Bismark. Dans son intérêt, identique aux intérêts “ du catholicisme tout entier, il avait tenu à se concilier, en vue “ de l'amélioration, de sa propre situation, les bonnes dispositions “ du puissant empire allemand. ” Voilà pourquoi le pape a donné des indications à M. Windthorst et à ses collègues, qui ne les ont pas connues on ne les ont pas suivies. Et cette fois, il prend ses précautions pour qu'elles ne ressent pas secrètes comme elles l'ont été avant le vote du 14 janvier. Le cardinal Jacobini engage le nonce de Munich à communiquer sa lettre à M. de Franckenstein “ avec invitation d'en donner connaissance aux autres mem- “ bres du centre. ”

“ Il ne plaira pas beaucoup au gouvernement du Quirinal. Ce lui-ci sera quelque peu froissé de voir le pape invoquer, contre l'Italie, l'appui du “ puissant empire d'Allemagne. ” Quant à M. de Bismark, il accueillera avec joie, selon toute apparence, le précieux renfort électoral qui lui arrive du Vatican, et qu'il a, du reste, bien gagné. Un service en vaut un autre. En abandonnant les lois de mai, en recourant à l'arbitrage de Léon XIII dans l'affaire des Carolines, le chancelier de l'empire d'Allemagne a obligé la papauté. Elle a prouvé sa gratitude en envoyant à son ancien adversaire une décoration accompagnée d'un brevet très flatteur. Nous sommes loin du *Kulturkampf*.

“ La lettre du cardinal Jacobini exercera, probablement, une grande influence sur le scrutin du 21 février, et nous n'avons nul motif d'en éprouver du regret. Si nous avions, en présence de cette grande bataille électorale engagée à nos portes, quelque avis à exprimer, nos préférences se rencontreraient avec celles du pape. *Nous n'avons rien à gagner au triomphe des partisans du triennat. Il n'empêcherait pas le gouvernement allemand de prendre toutes les mesures militaires qu'il jugerait utiles,* et il prolongerait une agitation qui n'a déjà que trop duré. C'est sans doute aussi l'avis de la cour de Rome, et il est permis de penser que le souci de la paix européenne a contribué, au moins autant que le désir de se ménager les bonnes grâces de M. de Bismark, à lui dicter la démarche qu'elle vient de faire. Il n'en est pas moins vrai que cette démarche est l'un des faits les plus frappants de notre histoire contemporaine, qu'elle implique toute une théorie très hardie sur

l'immixtion du Saint-Siège dans les questions de politique intérieure des Etats protestants ou catholiques, et qu'elle peut fournir, pour des circonstances fort différentes de celle-ci, un remarquable précédent. En tout cas, M. de Bismark l'appréciera. Le 24 avril 1873, à la tribune de la chambre des seigneurs de Prusse, il déclarait que " l'Etat était un armement contre l'Etat ; " il protestait hautement contre toute influence exercée par l'autorité religieuse sur les discussions parlementaires. Cette fois, nous ne supposons pas qu'il s'en plaigne. "

M. de Pène écrit dans le *Gaulois* :

C'est un fait considérable que cette intervention de N. T. S. P. le pape dans les élections allemandes, et c'est aussi, il n'y a pas à s'y tromper, un gage presque certain de la paix. Le souverain du monde catholique n'aurait jamais jeté le poids de son auguste parole dans la balance s'il n'avait la plus formelle confiance dans les résolutions pacifiques de l'empereur d'Allemagne.

Jamais, si le septennat militaire demandé par le prince de Bismark avait dû être un instrument de guerre dont la pointe eût menacé la France, le pape n'aurait pris la parole pour fournir un auxiliaire à l'Allemagne protestante contre la France catholique et fille aînée de l'Eglise.

Le régime actuel de notre pays a beau être ce qu'il est dans les matières religieuses, la nation n'en demeure pas moins fidèle au culte et à la foi de ses ancêtres.

Léon XIII, dont le cœur est toujours avec les enfants de l'Eglise, dont il est le chef vénéré, et dont l'esprit si clairvoyant ne saurait être abusé, sait à coup sûr que l'empereur d'Allemagne est résolu à ne point faire la guerre à la France, si celle-ci ne l'y oblige par une attaque de vive force ; autrement, quelles que soient les bonnes relations diplomatiques du Saint-Siège avec l'empire allemand, jamais vous n'auriez vu venir du Vatican le conseil donné aux sujets catholiques de l'empire de voter selon le vœu de M. de Bismark. Soupçonner le Saint-Père d'une autre inspiration serait outrager à la fois sa raison et son cœur.

— D'autre part, M. Paul de Cassagnac écrit dans l'*Autorité* :

C'est à cette démarche spontanée du Saint-Père, à elle seule, que nous devons la détente sensible qui se fait sentir depuis quelques heures.

Les feuilles républicaines, quoiqu'il leur en coûte, semblent le reconnaître et il fallait qu'il se trouvât un renégat pour faire entendre, au milieu de la reconnaissance universelle de tous les Français, la voix discordante de l'ingratitude nationale après l'éclat de l'ingratitude personnelle et pour reprocher au pape d'avoir trahi la France catholique, alors que ce qu'il vient de faire est surtout ce qui peut le plus efficacement la mettre à l'abri de tout danger.

— Le *Pays* traite la même question en ces termes :

Le pape est donc, à l'heure actuelle, l'arbitre de nos destinées ; demain peut-être, nous aurons à le louer d'avoir épargné à notre pays les irréparables calamités d'une lutte sans merci. Et le grand chancelier pourra nous enseigner, en nous contant sa propre histoire, qu'il y a toujours profit à vivre en paix avec l'Église.

M. Goblet et ses compagnons profiteront-ils de ce grand exemple ?

Le *Nouvelliste de Lyon* fait les réflexions suivantes :

Ce coup d'audace politique a été frappé avec une sûreté et une précision qui étonnent ceux qui feignent d'ignorer l'admirable intelligence du Souverain-Pontife.

La papauté n'est plus à l'heure qu'il est une puissance simplement métaphysique, dont le domaine se borne aux consciences catholiques.

Voilà qu'elle tend à devenir l'arbitre incontesté des différends européens. N'a-t-on pas vu déjà l'Allemagne et l'Espagne remettre à Léon XIII le soin de régler l'affaire des Carolines ? Ne parlait-on pas, ces temps derniers, de lui demander une solution sur la question bulgare ?

Mais l'immixtion si directe du pape dans les affaires intérieures de l'empire germanique est à ce point de vue plus significative encore.

En sollicitant son appui auprès des catholiques allemands, le centre si redouté du Reichstag, M. de Bismark a mis entre les mains tremblantes du saint vieillard les destinées de l'Europe entière.

Quels que soient les premiers froissements que la lettre du cardinal Jacobini a produits parmi les catholiques allemands engagés dans une chaude bataille électorale, la parole du Souverain-Pontife sera entendue, et la paix européenne naîtra de l'apaisement des dissensions intestines de l'Allemagne.

Progrès de la foi en 1886, dans les pays séparés de l'Église.

I.—EN EUROPE, le fait le plus saillant, le plus consolant, c'est la paix religieuse rendue enfin à l'Allemagne. L'Angleterre, grâce surtout à l'influence du vénérable cardinal Manning, répudiant les traditions d'Henri VIII, accueillera avec honneur un nonce apostolique. Les conversions se multiplient dans tous les rangs de la société. Le *Moni-négro* a signé un concordat favorable aux catholiques et la Roumanie a donné aux évêques et à leurs fidèles une liberté dont ne jouissent plus, hélas ! des peuples autrefois privilégiés.

II.—EN ORIENT, les vieilles Églises, endormies si longtemps par le schisme, et l'objet des prédilections de Léon XIII, continuent à

marcher vers le vrai bercaïl. Aux clergés fidèles des différentes communions se mêlent, comme des auxiliaires précieux, les fils de saint François, de saint Dominique, de saint Ignace, de saint Vincent de Paul, les pères de l'Assomption, de la Résurrection.

A *Beyrouth*, l'Université catholique, œuvre de la France et des Jésuites, couronnée de sa Faculté de médecine, voit décliner sa rivale, la Faculté protestante.

En *Perse*, l'archevêque lazariste Mgr Thomas, délégué par Léon XIII pour offrir au schah et à son fils la grande décoration pontificale, est reçu avec tout l'apparat usité pour les souverains.

Les *Indes* ont vu rétablir la hiérarchie ecclésiastique. Désormais les vicariats apostoliques font place à vingt-sept archevêchés ou évêchés.

Extrême Orient.—L'ère du martyre, hélas ! ne semble pas devoir se fermer pour ces Eglises autrefois florissantes. L'*Annam* a vu plus de quarante mille néophytes tomber sous le fer des persécuteurs. Dix missionnaires sont morts au milieu de leur troupeau ; l'évêque de la *Cochinchine orientale*, Mgr Van Camelbeke, échappé à grand peine aux bourreaux, est au milieu de ses chrétiens survivants. Toutes les églises ont été brûlées, tous les villages sont détruits, et ces infortunés, sans abri, sans pain, implorent la charité de l'Europe.

Au *Tong-King*, en *Chine*, ce sont partout les mêmes ruines, partout les mêmes alarmes. Les rebelles, malgré les soldats et le drapeau de la France, continuent à massacrer les néophytes et les chrétiens.

Ce n'est donc plus seulement l'épreuve qui menace aujourd'hui, mais l'anéantissement complet de ces belles chrétientés. Daigne le Tout-Puissant, dans sa miséricorde, préserver de la mort le reste de son peuple fidèle !

La *Corée*, décimée par le choléra qui a fait périr trente mille victimes, parmi lesquelles le dixième de nos néophytes, ne semble pas encore disposée à s'ouvrir à l'Évangile. Le traité franco coréen est peu favorable aux missionnaires et ne sauvegarde pas suffisamment la liberté des chrétiens.

III.—EN AFRIQUE.—Saluons, en passant sur la terre où mourut saint Louis, le grand cardinal africain, Mgr Lavigerie, président à la résurrection providentielle de l'Église de Carthage, et envoyant de nouvelles caravanes au centre de l'Afrique.

En *Égypte*, à *Ismailia* et à *Zagazig*, des œuvres de charité sont créées, soit dans les dispensaires, soit dans les écoles par les prêtres et les Sœurs des Missions Africaines de Lyon. Il y a bien encore dans le continent mystérieux des tristesses et des craintes à l'horizon ; le *Soudan* ne peut recevoir la bonne nouvelle ; en *Abyssinie*, l'apostolat n'est permis qu'à force de prudence, et les Capucins des Gallas ont été obligés de fuir, sur les ordres de l'ombrageux Atti-Joannès ; mais, en revanche, dans le bassin conven-

tionnel du Congo, les familles religieuses profitent avec ardeur de la liberté accordée par la Conférence de Berlin.

Au *Zarguebar*, Mgr de Courmont développe avec un zèle infatigable cette florissante mission, si bien dirigée par les Pères du Saint-Esprit.

A *Madagascar*, le triomphe, mérité par les souffrances des missionnaires et par l'héroïque persévérance des chrétiens, a été complet. Mgr Cazet est rentré à Tananarive, au milieu de ses néophytes, et entouré du respect des Malgaches dissidents.

IV.—EN AMÉRIQUE ET EN OCÉANIE.—Les Eglises des *États-Unis*, fières de leurs progrès pacifiques, ont vu de leurs évêques décorés de la pourpre romaine, les archevêques de Baltimoré et de Québec. Les Pères Oblats du *Canada* pansent les blessures faites à leurs troupeaux par l'insurrection des métis.

En *Océanie*, les Maristes et les Pères des Sacrés Cœurs ouvrent des écoles et des collèges. Mais le Concile de Sydney restera, pour cette partie du monde, le grand événement de l'année. " Il y a cinquante ans, dit le *Freemann's Journal* de Sydney, quelques prêtres consolant quelques prisonniers, c'était tout le personnel catholique. " Aujourd'hui vingt évêques, deux archevêques, un cardinal, assistés d'une nombreuse pléiade d'apôtres, forment la hiérarchie, sainte, et 600,000 fidèles les entourent de vénération. "

Les *Nouvelles-Hébrides* attirent l'attention des puissances de l'Europe. Voici les Maristes qui portent la bonne nouvelle à ces peuplades si redoutées autrefois et qui ont massacré leurs premiers missionnaires.

Pour faire suite à ce résumé des travaux des missionnaires, nous reproduisons de la *Revue des Missions catholiques*, le nécrologe des missions en 1885.

Il y a eu en 1885, 109 décès de missionnaires, dont 8 évêques. Ces missionnaires appartenaient aux Sociétés suivantes : 33 aux Missions étrangères de Paris ; 33 à la Compagnie de Jésus ; 8 aux Oblats de Marie Immaculée ; 14 à la Congrégation du Saint-Esprit ; 4 aux prêtres séculiers ; les autres appartenaient aux Capucins, aux Augustins, aux Frères Prêcheurs, aux Passionistes, aux Missions africaines de Lyon, d'Alger et aux Salésiens de Turin.

D'après leur nationalité, 70 de ces soldats de la foi appartenaient à la France, 6 à l'Italie, 7 à l'Irlande, 8 à l'Allemagne, 4 à la Belgique, 3 au Canada, 2 à l'Espagne, 2 à la Chine, et 1 à la Suisse, au Portugal et à l'Ecosse.

On voit que la France surpasse toujours de beaucoup les autres nations dans le zèle pour étendre le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sauver les âmes. C'est là son meilleur titre à la miséricorde divine.

Plusieurs ont été immolés en haine de la foi.

- Voici les noms de tous ceux qui ont subi une mort violente : M. I. Guyomard, du diocèse de Vannes, âgé de 27 ans, et parti

en 1883 pour le Cambodge ; il a été décapité par les rebelles le 30 janvier 1885, à Trabec. — R. P. Fafard, de Montréal, âgé de 37 ans, massacré, le 2 avril, par les insurgés de Riel, avec le R. P. Félix Marchand, du diocèse de Rennes, âgé de 33 ans.—M. F. Bois de Chambéry, 40 ans, tué par les rebelles à Sou-Kia-ouan (Chine) le 19 mars.—M. F. A. Bourrelle, de Reims, naufragé avec douze chrétiens, le 16 avril sur les côtes du Japon.—MM. L. M. Guégan, de Vannes, H. M. Macé, de Luçon, F. X. Barrat, de Nantes, H. M. Dupont, d'Angers, F. Chatelet, de Lyon, tous massacrés pendant le mois d'août dans la Cochinchine orientale.—M. B. Sutre, de Lyon, a été frappé d'une balle par les rebelles tonkinois, le 4 décembre.—M. D. Tribarne, de Bayonne, a été décapité, le 12 août, en Cochinchine. MM. J. M. Poirier, de Rennes, et A. M. Garin, de Chambéry, ont été massacrés, le 16 juillet, avec 250 chrétiens cochinchinois, et enfin M. J. J. Martin, mort le 3 août, à Langson, de fatigue et de misère.

LA COIFFE BLANCHE.

Au milieu des bonnets rouges de 93, sœur Thérèse avec sa *coiffe blanche* apparaît comme une colombe au sein de la tempête, agitant ses douces ailes à travers les piques et les tambours, de la prison à l'échafaud ; il n'y a plus de roi, il n'y a plus d'église, il n'y a plus d'autel, il n'y a plus de Dieu ; mais il y a des pauvres !

Il y a des pauvres et des malheureux, et la vaillante coiffe de sœur Thérèse est leur bannière d'espérance, d'espérance et de charité.

Ce qu'il y avait d'héroïsme, de vertu et de dévouement sous cette coiffe blanche, l'histoire affairée de ces temps-là le dit à peine ; mais Dieu, les indigents et les martyrs l'ont su.

Le bruit courait dans les faubourgs que cette servante des malades, que cette amie du peuple, avait renoncé à la dentelle et aux diamants pour sa robe de bure et troqué son blason contre un chapelet.

Le peuple la connaissait, la vénérait, l'aimait ; il chérissait ses bienfaits, sa vaillance et sa gaieté.

Un jour, on la dénonce : " Si l'on veut ma tête, dit-elle en souriant, je l'offre de grand cœur ; mais je veux qu'on me guillotine avec ma coiffe blanche et que tous mes amis des faubourgs m'accompagnent à l'échafaud. "

On ne toucha pas à la coiffe blanche.

Une autre fois, sœur Thérèse passe sur le pont Saint-Michel ; une troupe de sans-culottes l'entoure et lui ordonne de danser autour d'une perche coiffée d'un bonnet rouge.

" Oui, mes amis, dit-elle, je vais danser ; et je suis pourtant bien fatiguée, car j'ai visité plus de vingt malades dans la journée. Vous allez donc me voir danser le menuet ou la gavotte ; à votre

choix ; mais je vous préviens que ce sera comme dans le Berry, où l'épousée demande à chacun de ses danseurs une obole pour son trousseau.

— Et quel est ton époux ?

— Jésus.

— Et qu'entends-tu par ton trousseau ?

— Des layettes pour mes nouveau-nés.

— Tu as donc beaucoup d'enfants !

— Je m'en connais plus de trente ; et, chaque jour, il m'en naît un ou deux. Tenez, au moment où nous causons, là-haut, dans cette mansarde, il doit y avoir à cette heure un petit patriote qui vient au monde.

— Vraiment !

— Allons, ouvrez vos bourses et épargnez mes jambes ; et que l'un de vous soit assez bon pour m'accompagner chez mes petits pauvres... ”

Les gros sous affluèrent dans la main de la sœur, et le peuple cria : “ Vive la coiffe blanche ! ”

C'était un soir de Noël ; sœur Thérèse se trouvait dans un grenier de la rue Taitbout, nouvellement sacrée rue Brutus.

Une jeune femme venait d'accoucher de deux jumeaux sur un grabat. Sur une paille infecte délirait un enfant de trois ou quatre ans, en proie à la fièvre et à la faim : — le père était mort.

Ce jour-là la pauvre *coiffe blanche* n'avait rencontré qu'humiliations et menaces ; ses mains glacées étaient vides.

En essayant de calfeutrer la petite fenêtre du grenier, elle aperçoit un bel hôtel illuminé.

C'est la demeure princière d'un riche conventionnel.

Ce personnage, qui devait sa plus grande fortune aux bienfaits de l'illustre famille de Montmorency, était maintenant un des membres les plus farouches et les plus exaltés de la Montagne.

“ Nous sommes sauvés, dit la sœur de charité à la malade. Je reviens bientôt. ” Et, traversant la rue, elle entre vivement chez le conventionnel.

A sa vue, les domestiques, ou, si vous aimez mieux, les “ frères servants ”, restent stupéfaits. Une religieuse, la *coiffe blanche* !

“ Veuillez annoncer, dit-elle en souriant, sœur Thérèse. Je suis très pressée.

“ Que veux-tu ? lui demande le montagnard, en effleurant d'un regard farouche et surpris le costume proscrit de la religieuse.

— Je vous demande l'aumône.

— L'aumône pour toi ?...

— Non, dit-elle, pour mes maîtres.

— Qui sont tes maîtres ?

— Les pauvres. Je suis leur servante.

— Mais enfin ?...

—Eh bien ! là, en face, rue Brutus, dans un grenier, une pauvre femme vient d'accoucher de deux jumeaux. Ni bois, ni linge, ni pain. C'est votre voisine, et je vous tends la main...

—Mais ce costume ?

—Les faubourgs le connaissent et le protègent ; le peuple le respecte, le peuple l'aime. On m'appelle " la coiffe blanche. "

—Tu parles de deux jumeaux ?

—Leur mère a faim : elle a froid, et c'est le jour de Noël.

—La Noël ? Qu'est-ce cela ?

—C'est la fête des enfants ; et, quand ils sont abandonnés, quand ils sont pauvres, la charité doit en faire une double fête.

—Sont-ils au moins patriotes tes petits jumeaux ?

—Je le crois bien ; ils têtent comme des anges ; mais la mère est bien faible.

—Voici pour eux, et fais leur crier : " Vive la nation ! "

—Il faudra attendre qu'ils soient grands, dit en souriant sœur Thérèse.

—C'est bien, répond le terrible conventionnel, surpris lui-même de sa plaisanterie. Mais prends garde à ta coiffe blanche ; il pourrait bien se faire qu'un de ces jours on lui rogne les ailes.

—Comme il plaira à Dieu. Je suis prête et mes pauvres aussi ! ils sont plus de mille qui m'ont promis de m'accompagner à l'échafaud.

—On ne le permettra pas.

—Ils le voudront !

—Tiens ! voici pour tes petits jumeaux.

—Merci pour leur jeune mère.

—Voyons ! quel est ton nom !

—Je m'appelle sœur Thérèse.

—Ce n'est pas un nom, cela.

—Je n'en ai point d'autre.

—Oh ! tu m'entends bien ! Je demande ton nom, ton vrai nom.

—Sœur Thérèse.

—Sœur Thérèse ! ce n'est là, te dis-je, qu'un sobriquet ; mais autrefois, comment te nommait on ?

—Autrefois, dit la coiffe blanche, en se redressant, je m'appelais Louise de Montmorency

BEGES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Salvator Cavalier. — V. Patenaude. — H. Clément. — Mary Harrigan, ve
Loughlin. — Nicolas Caran. — Jules Marcel. — E. Gauthier, ép. Beauvain. —
J. Burns. — E. Dugal, ve O. Lorange. — Hte Boucher, ép. Roussau. —
E. Fontaine. — J. Chouinard. — E. Laberge, ép. B. Jetté. — Frs Larue. —
M. Duplessis, ve Viau. — Joseph Villermur. — A. Guerton. — Mich. Hughes.
— M. Delcourt, ép. T. Gauthier. — J. St-Antoine. — J. Couillard. — Moïse Du-
quette. — O. Galarneau. — V. Piché, ép. Nadeau. — Sch. Legault. — A. Bé-
nard, ép. Larose. — A. Lavigne.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-COEUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISES

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec pon-
tualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vou-
loir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

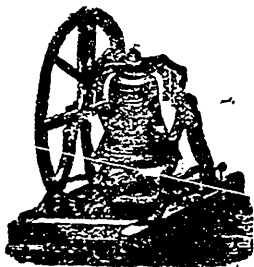
BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

↳ **SPECIALITÉS D'ÉTOFFES**, pour les communautés religieuses et les
pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY NEW-YORK

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
ortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

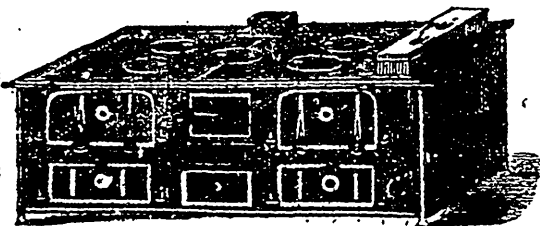
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vée par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Possède d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE !

DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
épense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SCAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

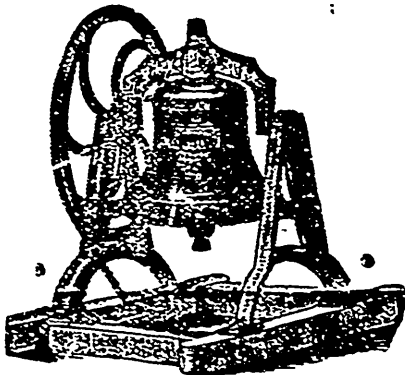
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1878 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER CU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et Porter
Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison,

J.-B. RICHER

No 556, Rue Lagachetière

MONTREAL.

